

## LE REGLEMENT INTERIEUR DU CENTRE EQUESTRE

### 1. Les poneys

Pas de brutalité, pas d'agressions verbales. Nos poneys ont eu un dressage spécifique. Certains cavaliers peuvent anéantir ce dressage en ne respectant pas les quelques règles qui suivent.

Ne pas leur donner de friandises dans la main, quand ils sont attachés (pain, sucre, carottes etc.) ce geste leur apprend à devenir capricieux à mordre et à taper, **DANGEREUX**.

Quand ils ont fini leur journée et qu'ils sont de retour au parc, vous pouvez éventuellement :

-leur jeter du pain (sans pénétrer dans le parc, car ils risquent de se disputer et vous, de recevoir un coup de pied destiné au copain).

- leur donner une carotte par terre en les remettant dans le pré.

Vous pouvez aussi nous amener du pain, qui sera le bienvenu pour les appeler quand on va les chercher dans le pré ou pour leur donner en fin de journée dans le parc.

Après le travail et pour les remercier de vous avoir porté, rien ne vaut une bonne caresse, un chuchotement à l'oreille et un petit pansage. Sans oublier de leur présenter un peu d'eau s'il fait chaud et quand ils sortent de la carrière.

### 2. Le matériel

Laver le mors du filet après utilisation. Remonter systématiquement les étriers et les bloquer par leurs étrivières, avant même de desseller.

Poser correctement à l'emplacement prévu à cet effet : filet, selle et tapis, longe.

Étrilles, brosses, cures pieds, selles, tapis et longues doivent être rangés tout de suite après leur utilisation et ne pas traîner par terre.

**En raison du non respect du matériel du club, il a été décidé que chaque cavalier devrait avoir son propre matériel de pansage standard (étrille, bouchon cure pied indispensable, et autre si le cavalier le souhaite) .**

### 3. Les installations

Le respect des installations est impératif, ne pas monter sur les barrières, ne pas déplacer le matériel pédagogique mis en place dans les carrières etc...

LE CENTRE EQUESTRE EST UN ESPACE ENTIEREMENT NON FUMEUR, cf décret sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics.

### 4. L'environnement

Enlever immédiatement les crottins du poney qui t'a été attribué sur la feuille de monte, lorsqu'il est attaché à la barre (une brouette, pelle, râteau sont mis à ta disposition).

Les papiers et les gobelets sont à leur place dans la poubelle.

UNE PETITE TACHE DE RANGEMENT SERA ATTRIBUEE AUX CAVALIERS NE RESPECTANT PAS UN DES POINTS CI-DESSUS

Après et même avant de monter, présenter systématiquement de l'eau à ton poney ou cheval.

### Organisation du poney club

1. Vous trouverez les horaires des groupes de reprise des cavaliers sur Le bureau du Poney Club. En l'absence de Sylvie, ses salariés la remplacent pour tout.

2. Les cavaliers sont inscrits automatiquement dans leur reprise chaque semaine. Le montoir se fait la veille.

3. Si vous êtes dans l'impossibilité de venir la semaine suivante, notez votre annulation sur la feuille prévue à cette effet au bureau ou, nous prévenir au plus tard **la veille avant 19 h précise**.

4. La permutation de la leçon à un autre horaire ne pourra obtenir de réponse que le mardi et le vendredi après 19 h (heure à laquelle les annulations sont closes)

5. Les sorties (concours, dénivelés etc...) doivent se régler 3 jours avant la manifestation et la veille au plus tard.

6. Horaire de réception téléphonique : de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 19 h. Laissez un

message .Le club ne prend pas de communications téléphoniques les mercredis et samedis. Les annulations doivent se faire au plus tard, la veille avant 19 h par téléphone ou par **mail** [contact@poneychevalnature.com](mailto:contact@poneychevalnature.com)

**Pour réserver les promenades en main, venez nous voir le jour même, nous essayerons de vous satisfaire.**

8. Pour une meilleure qualité d'enseignement et pour préserver l'homogénéité des cours en niveau équestre, Nous avons réservé le mercredi et le samedi aux cavaliers réguliers qui s'engagent sur le forfait annuel.

9. Les cartes de monte de 10 h sont **valables 4 mois** et que pour les cours en semaine et dimanche.

( hors mercredi et samedi)

Les cartes de 20 h **valables 11 semaines** sont pour les cavaliers qui montent 2h par semaine . **Les cartes et forfaits ne sont ni cessibles, ni remboursables.** Les cavaliers n'étant pas à jour de leur carte ne pourront pas monter.

10. Les cours sont assurés les jours de pluie. Des vêtements chauds et surtout imperméables protégeront efficacement votre enfant. En cas de mauvais temps excessif, nous en profiterons pour réviser le côté théorique (hippologie) et l'approche autour du poney, suivant le galop que votre enfant prépare.

11. Le port de la bombe-casque est obligatoire et chaque adhérent **doit avoir sa propre bombe-casque** aux normes européennes avec son nom étiqueté dedans. Rien ne ressemble plus à une bombe qu'une autre bombe (trop de problème d'échange chaque année). Les bombes ayant subi un choc violent, ou étant mal traitées sont à remplacer pour des raisons de sécurité.

#### AVIS AUX CAVALIERS ET A LEURS PARENTS

1. Pour les questions administratives, contactez-nous **par mail en laissant votre numéro de tél.** Nous vous rappellerons si nécessaire.

2. Toutes les informations vous sont communiquées sur le tableau d'affichage, elles concernent le secrétariat, Les concours, les stages, les sorties diverses etc.... Prenez le temps de les lire. Elles sont aussi disponibles à l'avance sur le site <http://www.poneychevalnature.com>

3. Les forfaits annuels ou de 2 trimestres pour les petits, les 3 cartes de 20Heures se règlent d'avance. Ils sont proposés uniquement aux cavaliers réguliers qui s'engagent sur l'année sur les mercredi et samedi ou nous refusons des cavaliers par manque de place.

**le règlement se fera en début de l'année scolaire.**

**Nous vous proposons de faire 3 CHEQUES POUR ETALONNER LE COUT.**

Ils vous donnent droit à :

- 2 h gratuites pendant les vacances d'été à Chamrousse

Dans la formule « forfait » vous pourrez :

- annuler deux fois l'heure, celle-ci sera rattrapée la semaine suivante et dans tout les cas dans le trimestre en cours.

Passé ce délai , les heures non rattrapées sont perdues.

- A la troisième absence ou absence non décommandée, l'heure sera perdue sauf certificat médical.

Le prix du forfait est calculé en fonction du nombre de mercredi et de samedi (hors vacances scolaires et fermeture exceptionnelle du Poney Club).

Base de calcul : 12 € (selon le niveau) x le nombre de mercredi ou de samedi.